

Les Nouvelles du Mardi 3 février 2015



Au sommaire cette semaine :

- **Après les tueries à Paris, le gouvernement veut embrigader l'école publique**
- **Pétition pour la réintégration du professeur de philosophie de Poitiers**
- **Non, un enfant de huit ans ne peut pas faire « l'apologie du terrorisme ».**
- **Réunion – débat : Israël-Palestine le conflit dans les manuels scolaires**
- **Chasse aux sorcières : Karim n'est pas Charlie et, à part avec SUD, il se sent bien seul**

- **Après les tueries à Paris, le gouvernement veut embrigader l'école publique**

Dans un contexte d'émotion et dans l'urgence, face à des assassinats terroristes dont le lien avec l'éducation est loin d'être établi, le gouvernement charge l'école laïque d'une responsabilité écrasante qui occulte celle des autres facteurs politiques et sociaux intervenant dans la situation actuelle ; du chômage à la stigmatisation de certaines populations, de la politique de la ville aux cadeaux au patronat, de la réduction des services publics à celle du tissu associatif, des alliances atlantistes aux politiques impérialistes.

SUD éducation défend sans concession une école publique et laïque, mais ici le gouvernement instrumentalise et dévoie la laïcité pour légitimer le développement d'un arsenal de mesures normatives et répressives visant à définir un « comportement citoyen » imposé à tous les niveaux.

On est aux antipodes d'une école telle que voudrait la construire SUD éducation, privilégiant l'éducation par l'échange au sein du collectif qu'est la classe, l'enseignement mutuel, le développement de l'esprit critique, la construction patiente d'une pensée autonome chez les élèves, la conviction et le raisonnement, au lieu d'un formatage aussi vain que peu démocratique par des « rituels » stéréotypés. [A lire sur notre site.](#)

- **Pétition pour la réintégration du professeur de philosophie de Poitiers**

La fédération SUD éducation dénonce la suspension du professeur de philosophie de Poitiers et appelle à signer la pétition ci-dessous.

Avec ses signataires, nous demandons la protection et la réintégration immédiate de cet enseignant.

La pétition à signer : Réintégration du professeur de philosophie de Poitiers

Madame la Ministre,

Nous sommes indignés de la suspension du professeur de philosophie du lycée Victor Hugo à Poitiers. Sur simple dénonciation de parents d'élèves, à partir des propos de leurs enfants, cet enseignant a été suspendu et se trouve maintenant menacé par le recteur, dans la presse, « d'un conseil de discipline ». Il ne sait officiellement pas ce qui lui est reproché et ne peut se défendre. L'enquête des inspecteurs vie scolaire n'a semblé que pure formalité, la suspension était déjà actée. Pourtant cet enseignant n'a fait que ce qui était demandé à tous : amener les élèves à réfléchir et à sortir de la simple émotion, à la suite de l'attentat qui avait frappé le journal Charlie hebdo et atteint la liberté de la presse. Face à cette décision brutale et non motivée, les enseignants de l'académie se sentent abandonnés et en insécurité. Ce n'est pas ainsi que l'Ecole pourra tenir le rôle qui est le sien, dans l'intérêt des élèves et de la société.

Nous demandons, Madame la Ministre, votre protection et la réintégration immédiate de cet enseignant dans ses fonctions.

Pour signer en ligne : <http://www.petitionpublique.fr/PeticaoVer.aspx?pi=P2015N47300>

- **Non, un enfant de huit ans ne peut pas faire « l'apologie du terrorisme ».**

Huit ans. C'est l'âge d'un enfant convoqué au commissariat et entendu le 28 janvier par la police niçoise pour « apologie du terrorisme » au titre de propos tenus en classe. Quels que soient les mots qu'a pu prononcer cet enfant, il est ahurissant de voir que l'institution y répond par une judiciarisation totalement disproportionnée. Témoignant d'une vision policière de l'éducation, la ministre de l'Éducation nationale elle-même a soutenu publiquement cette manière de faire déclarant : « Je le dis avec force, non seulement cette équipe a bien fait de se comporter ainsi, mais son travail de suivi, et pédagogique et social, est une œuvre utile et je l'en remercie. »

Le 14 janvier, à l'Assemblée nationale, la ministre avait par ailleurs déjà fustigé les « trop nombreux

questionnements » et les « questions insupportables » de certains élèves.

Notre conception de l'éducation est à l'opposé de ces postures autoritaires et répressives. Bien sûr que les échanges avec les élèves peuvent être difficiles, mais nous continuons de préférer y répondre par l'échange collectif et coopératif, le développement de l'esprit critique, la construction patiente d'une pensée autonome chez les élèves, la conviction et le raisonnement. Cette escalade dans l'embrigadement de l'école publique doit maintenant cesser.

[A lire sur le sudeducation.org](http://www.sudeducation.org)

- **Réunion – débat : Israël-Palestine le conflit dans les manuels scolaires**

L'AFPS 79 (Association France Palestine Solidarité 79) organise une réunion/débat le vendredi 6 février 2015 à 20h30 à la Maison des Associations de Niort avec la participation d'André Rosevègue membre du bureau national de l'Union Juive de France pour la Paix « (UJFP) et membre du groupe de travail de l'AFPS sur les manuels scolaires.

Il fera un exposé à partir du livre rédigé par un collectif auquel il a participé qui a pour titre : « Israël-Palestine le conflit dans les manuels scolaires ».

Puis il animera un débat sur l'idéologie dominante concernant ce conflit. La guerre au Proche Orient se mène également dans les manuels scolaires. En Israël en Palestine mais également en France.

A l'issue de la réunion André Rosevègue signera le livre.

- **Chasse aux sorcières : Karim n'est pas Charlie et, à part avec SUD, il se sent bien seul**

Cinq voix de SUD contre, trois voix des autres syndicats pour. Au comité d'entreprise [de Bombardier] d'hier, la fracture entre le syndicat majoritaire et les autres s'est révélée. La direction va maintenant solliciter l'inspection du travail, afin d'obtenir le licenciement de Karim Khatabi pour « propos inacceptables ».

« *Il y a eu une vingtaine de personnes en grève. Sur deux mille.* » Le comptage de la direction de Bombardier est sans appel : peu de personnes ont soutenu Karim Khatabi, le secrétaire SUD du CHSCT (commission d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail). Il est sous le coup d'une procédure de licenciement pour « *propos inacceptables* ». Il aurait, [comme nous l'écrivions hier](#), tenu ces propos au lendemain du massacre de la rédaction de *Charlie Hebdo*.

Une vingtaine de salariés de Bombardier seulement, mais également le soutien de syndicalistes SUD venant du Valenciennois. Dehors, à partir de 8 heures et jusqu'à 11 heures, ils étaient une cinquantaine, bloquant l'entrée de l'usine, place des Ateliers. Palettes de bois et pneus brûlés, feu de bengale, sono et café chaud. Willy Dans était là, lui aussi. Pour le secrétaire de l'Union locale de Valenciennes des syndicats SUD, « *ce qui arrive à Karim arrive dans beaucoup d'autres endroits. Il y a un lien de cause à effet entre ce qu'il lui arrive et ce qu'il a fait au CHSCT. Notre pancarte Discrimination syndicale, on la sort souvent...* »

En tant que secrétaire du CHSCT, Karim Khatabi a, entre autres, fait fermer les cabines de peinture, pas aux normes, et demandé, pour des raisons de non-respect de la sécurité des salariés, la démission du directeur du site. « *Œil pour œil* », expliquent ses camarades.

Mis à pied depuis le 8 janvier en attendant que l'inspection du travail donne son avis, Karim Khatabi réfute les accusations : « *Ça m'a profondément touché qu'on me prête de tels propos. Tous ceux qui me connaissent vous diront que ce n'est pas moi. Je suis musulman, mais si je fais le ramadan, je ne vais pas à la mosquée. Me traiter de fondamentaliste, c'est surfer sur la vague de l'islamophobie. Je suis avant tout l'homme à abattre.* »

Les élus du syndicat SUD ont été les seuls à voter contre son licenciement. Les représentants des trois autres syndicats auraient pu s'abstenir. Ils ont carrément voté pour. [A lire sur la voix du Nord](#)